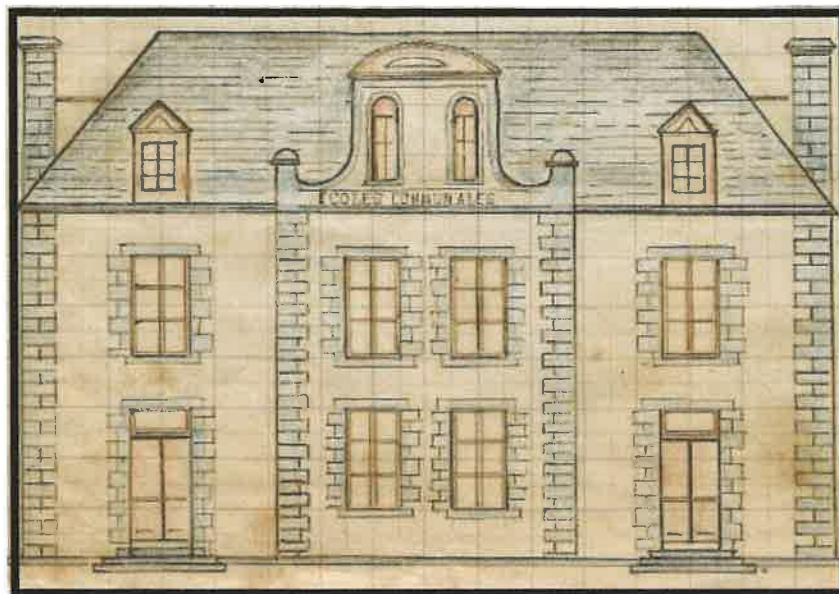


BUAIS ET SON HISTOIRE



LES ÉCOLES DE BUAIS

Les écoles du Vieux-Bourg.

Avant 1841, les écoles étaient situées au vieux-bourg de Buais, l'école des garçons était dans un local d'une seule pièce, qui servait à la fois de cuisine, salle à manger, chambre à coucher et de salle de classe. En 1841 elle fut transférée au hameau de Sainte Anne, dans un local où se tenait déjà la mairie. La seule salle de classe était exigüe cubant environ 100 mètres cubes ou se tenaient l'hiver plus de 100 élèves sous la direction d'un seul maître. Le local était humide et malsain.

Au vieux-bourg l'école des filles occupait un local à plusieurs pièces. Sur la pierre de la partie supérieure de la porte d'entrée se lisait cette inscription « filles de Buais, apprenez à chanter les louanges du seigneur ».

L'école des garçons au bourg de Ste Anne

La nouvelle école des garçons et de la mairie fut construite dans un même corps de bâtiment au hameau de Ste Anne sur la route du Teilleul,

auprès de la chapelle Ste Anne. Le bâtiment comprenait la maison d'école composée: de la classe, d'une cuisine et d'un corridor au rez-de-chaussée, d'une salle pour la mairie, d'un corridor et de deux chambres ou dortoirs au premier étage, d'un grenier sur le tout avec escalier allant de bas en haut. Cette maison est couverte en ardoises et construite en maçonneries de moellons, avec des pierres de taille aux angles, au fronton des ouvertures et aux têtes de cheminées. Elle avait au rez-de-chaussée une porte et 3 fenêtres, dans la façade sud, une porte sur le côté ouest et une fenêtre sur le côté nord, au premier étage, quatre fenêtres au sud et une sur chacun des autres cotés et enfin deux lucarnes au grenier vers le nord.

2° Une cave construite en bois et argile et couverte en bardeau.

3° Les latrines construites aussi en bois et en argile et couverte en bardeau.

4° Une cour touchant la maison d'école coté nord-ouest et sud.

5° Un légumier clos du côté ouest et sud, par des haies d'essures en dépendant du côté est aussi par une haie d'assurés, pour un tout seulement en fait partie et du côté nord par une haie appartenant à M David Gesbert.

Ces immeubles dans un seul tenant, étaient bornés au nord et à l'est par le dit David Gesbert, au sud par la route départementale n° 21 et à l'ouest par une petite voie publique d'une contenance de treize ares cinquante centiares, située dans l'ancien village de Sainte-Anne, devenu maintenant le bourg de Buais, et porté au cadastre sous les n° 50, 51 et 52 de la section B. Le conseil municipal de Buais vota l'aliénation de l'ancienne école et la mit en vente ainsi que le deuxième cimetière situé proche du Vieux-bourg, auquel il, n'y avait plus d'inhumation depuis une vingtaine d'années. Pour l'école de Ste Anne ce bâtiment devint la poste et redevint la mairie. Le 14 avril 1885 la commune de Buais mit en vente aux enchères l'ancienne maison d'école de garçons avec la cave, le jardin légumiers et autres dépendance du bâtiment, le tout d'une contenance de 13 ares, 50 centiares estimés à 8000 livres.

.....

L'école des filles au bourg de Ste Anne.

La classe fut laïcisée et transférée au hameau de Sainte Anne ou elle s'établit dans des maisons particulières, louées successivement par la commune qui les aménagea tant bien que mal à l'usage de salles de classes. Ces salles étaient très exigües et la population scolaire dépassait 100 élèves sous la direction d'une seule maitresse. La maison

à usage d'école pour les filles appartenant à Mr Octave Gesbert, elle a été louée par la commune par bail successifs d'un an, elle était composée d'un corps de bâtiment avec à son rez-de-chaussée, une classe et d'une petite cave. Au premier étage, il y avait trois chambres et un grenier dessus. Autour du bâtiment il y avait une cour et un jardin légumier le tout sur une surface deux ares. Cette location dura jusqu'à la l'ouverture du nouveau groupe scolaire en 1886.

.....

Projet de la construction d'une école pour les filles au bourg de Ste Anne.

En mars 1852 la commune de Buais acheta au bourg de Ste Anne, une portion de terrain d'une contenance de 6 ares à Mme veuve Bellaize, située juste à côté de l'église en bordure du chemin n° 36, Flers, Fougerolles, afin d'y construire l'école des filles. Le projet prévoyait un bâtiment de 15m20 de long et de 7m50 de large et 12 m 50 de haut, composé d'un rez-de-chaussée avec un étage et un grenier par-dessus. La classe sera au rez-de-chaussée, une cave ou cellier et un escalier pour accéder au premier étage et deux petits vestibules. Le premier étage se compose d'une cuisine, d'une chambre servant de réfectoire et de de trois chambres à coucher, dont une pour l'institutrice et les deux autres pour les dortoirs des demoiselles du pensionnat. La maçonnerie sera exécutée en mortier de chaux. Le bâtiment sera couvert d'ardoises. Les latrines seront à trois compartiments avec portes d'entrées. Les murs seront faits de pierre de taille de granit vert provenant des carrières de Louvigné. La charpente sera faite de chêne du pays. Il sera fait deux cheminées au premier étage, une pour la cuisine de l'institutrice et l'autre pour sa chambre. Dans le devis il n'est pas question de chauffage dans la salle de classe. La classe aura 10 mètres de long et 6 m de large et une hauteur de 3 mètres. Le devis total des travaux s'élève à 8925 francs. En 1853 la population de Buais, compte 1470 habitants. La réponse de la préfecture pour la construction de l'école tarda à venir, la municipalité fut obligée de louer un local au bourg de Ste Anne, à la veuve Jouault pour la somme de 67 francs pour l'installation d'une classe provisoire.

Une enquête de commodo et incommodo fut faite auprès de la population de la commune, deux personnes s'opposèrent au projet en les personnes de Mr Lepeinteur et Mr Couché, le conseil municipal de Buais ne tenu pas compte de cette opposition car le motif de ces deux personnes n'était pas fondé que sur leurs intérêts personnels et non sur

l'intérêt général. Le dossier dans les mains de la sous-préfecture n'en finissait pas d'aboutir, dans la séance du conseil municipal en date du 14 aout 1854 le conseil supplia les autorités de prendre une décision favorable au projet et avança comme arguments que la commune avait beaucoup d'ouvriers maçons et charpentiers aux chômages et qui pourraient être employés à la construction de l'école. (Je ne sais pas ce qui sait passer réellement concernant le projet e construction de l'école des filles, mais elle ne verra pas le jour. Dans les registres du conseil municipal la dernière séance de 1954 est datée du 5 novembre 1854. L'année suivante c'est un nouveau registre dont la première séance est datée du 15 mai 1855.

La séance du conseil municipal du 19 aout 1855 fut orientée sur une nouvelle construction qui devint urgente, c'était la construction d'une nouvelle église au bourg de St Anne. Le conseil avança que l'endroit idéale pour la construction de la nouvelle église serait sur le terrain acquit par la commune pour y édifier l'école des filles. Le terrain n'étant pas assez grand le conseil proposa d'acquérir une parcelle de terrain juste à côté de la première citée à Alexis Landais.

.....

Projet d'un groupe scolaire mixte au bourg de Ste Anne.

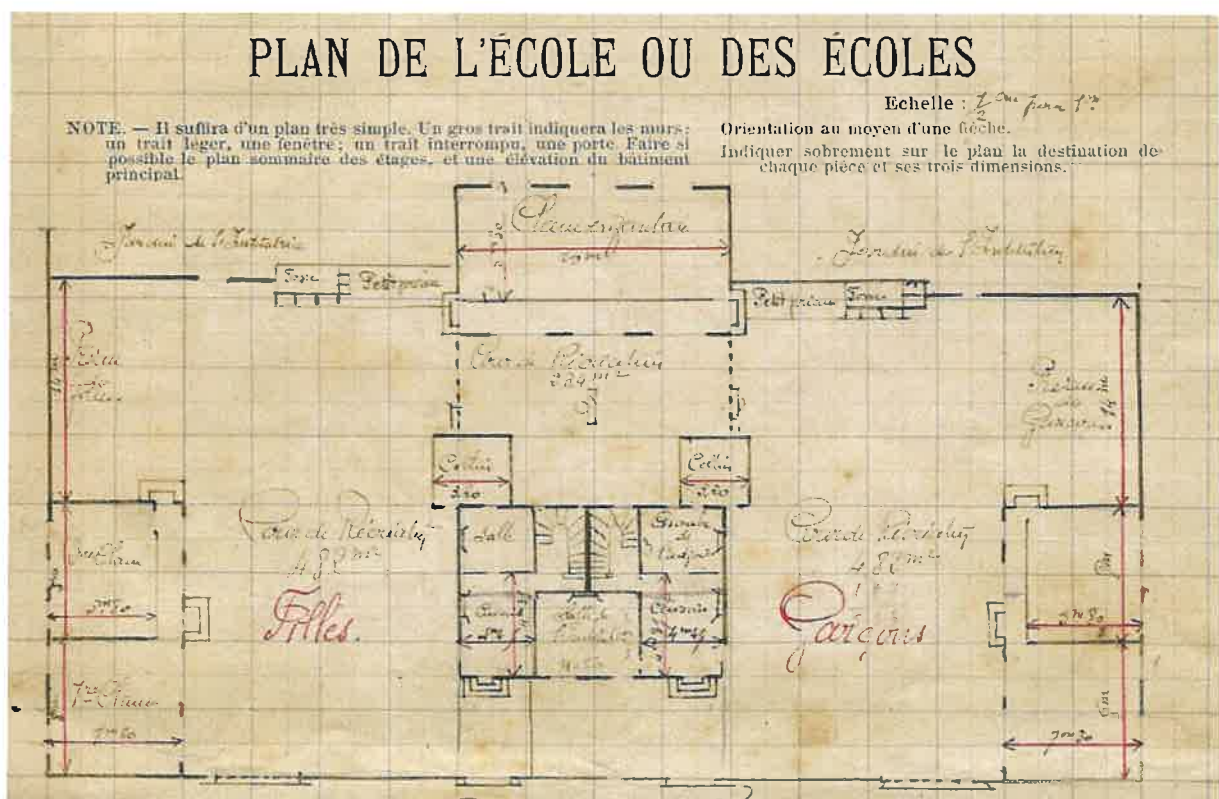
A la séance du conseil municipal du 28 septembre 1884, la construction du groupe scolaire est évoquée, dans un premier temps c'est le terrain du champ de foire appartenant à Mr François Montécot, qui est retenu pour la construction mais cela va entraîner des frais, alors la proposition de Michel Hamon propriétaire à Buais qui est retenue avec l'achat d'une parcelle de terrain.

Le 24 octobre 1884 la commune de Buais représentée par Mr Pierre Armand Couillabin, maire de la commune, acheta à Mr Michel Jean Hamon, ancien aubergiste de l' hôtel du Maine, (Rôtisserie Normande), demeurant à Ste Anne de Buais (Manche), époux de Nathalie Henriette Galichere, une pièce de terre à usage d'herbage nommée la Veurey cadastrée sous le n° 52 de la section C, d'une contenance de 32 ares, soixante-huit centiares, bornée au midi par Mr Guesdon et au sud par Mr Rouel et au levant par Mr Destais, au couchant par les chemins de grandes communications n° 36, de Fougerolles à Flers, pour la somme de deux mille huit cent francs.

Cette portion de terrain est destinée à servir d'emplacement pour la construction d'un groupe scolaire. Les plans de la construction seront attribués à Mr Hué, architecte.

Le seize novembre 1884 les membres de la municipalité de la commune de Buais ainsi que Mr le préfet, donnèrent leurs adhésions à cet achat.

Le projet en sa totalité est estimé à 65 000 francs, l'état versera 40 000 francs le reste sera en partie financée par la commune notamment avec la vente de l'ancienne école des garçons et de l'ancien cimetière et impôts et taxes. L'attribution du chantier de construction suite à l'adjudication du 14 juin 1885, revint à l'entreprise Pierre Gaillard, demeurant à Ernée (Mayenne) pour le prix de 61929, 26 francs. Le groupe scolaire se compose d'un corps de bâtiment situé au centre, avec rez-de-chaussée, étage et grenier divisait en 2 parties identiques non communicables entre eux pour le logement de l'institutrice et de l'instituteur. A la droite de ce bâtiment au rez-de-chaussée 2 classes pour les garçons et un vaste grenier au-dessus et au bout un préau couvert, avec une cour de récréation et des latrines. A gauche deux classes pour les filles au rez-de-chaussée, un vaste grenier et un préau couvert en extrémité avec une cour de récréation et des latrines. de même surface que celui des garçons. Derrière le bâtiment des enseignants se situes un cellier pour chaque puis la cour de récréation des petits et tout au bout la classe enfantines et de chaque côté tout au bout à droite un jardin pour l'instituteur et à gauche un jardin pour l'institutrice. Les classes et les logements des enseignants seront chauffées avec des poêles l'eau sera à puisée à l'aide de pompes à bras qui seront situées à l'extérieur, l'éclairage sera naturelle diffusé par les fenêtres.



En 1885 les travaux du nouveau groupe scolaire sont en bonne voie et il

est prévu qu'il sera opérationnel à la rentrée de septembre 1886.

Le dimanche 3 octobre 1886 a eu lieu solennellement l'inauguration du groupe scolaire de la commune de Buais avec la présence de Mr le Sous-Préfet de Mortain, en la présence de Mr Labiche, sénateur, de la municipalité et des mairies des environs.

Le 5 novembre 1889 Mr Viaud, architecte à St Lo est mandaté en tant que contrôleur rapporteur des bâtiments scolaires pour établir un rapport sur le groupe scolaire de Buais, Il note dans son rapport une multitude de mal façons. Le coté fille est terminé, manque des bancs, le puit est fait et la pompe installée coté garçons et l'école maternelle les travaux sont bien avancés mais pas terminés, les peintures sont en cours mais pas finis, le mobilier scolaire n'est pas arrivé et le puit et la pompe ne sont pas opérationnelle. Dans le bâtiment des enseignants les cheminées des chambres sont mal faites. Il manque déjà des ardoises sur le bâtiment due à un ouragan qui a sévit dernièrement, les enduits sont abimés. Les menuiseries a été mal soignées, les portes des cabinets ne ferment pas et de plus ils sont mal aérés ce qui provoque dans les préaux des odeurs très malsaines. Etc L'entrepreneur s'engage à corriger les mal façons.

Projet de construction d'une école mixe au village de la Coulangère.

En 1932, pour faire face au nombre d'enfants scolarisaient grandissants le conseil municipal eu projet de faire construire un nouveau groupe scolaire au niveau du village de la Coulangère, ce fut Jean Poirrier architecte à Rennes qui fut désigné. Le projet prévoyait la construction d'une classe et d'une maison d'habitation pour un enseignant en moellons et en béton armé, avec une couverture en ardoises, la construction d'un puit, des sanitaires, une fosse septique, l'éclairage, et le chauffage, ainsi que des préaux, cour de récréation le tout clôturait. Le devis fut estimé à 362,000 francs. Ce projet fut abandonné.



A gauche la salle de classe et à droite la maison de l'enseignant.

Construction d'une cantine et rénovation des classes.

En 1937 le conseil municipal décida et vota pour la construction d'une cantine dans l'enceinte même du groupe scolaire, en parallèle des classes des filles tout au fond de la cour, les travaux comprenaient de bâtir un local en moellons aménageait de tables pour y recevoir les élèves à l'heure du déjeuner qui jusqu'à ce jour manger hiver comme été sous les préaux. Le réseau d'assainissement et l'évacuation des eaux pluviales furent refaits. Les enduits et plafonds des classes subirent une cure de rajeunissement. Ce chantier fut confié à Mr Poirier, architecte à Rennes. En 1940 ce fut la toiture du bâtiment des instituteurs qui fut refait, le chantier sera confié à Mr Fouilleul, entrepreneur de couvertures demeurant à le Teilleul.

Vers le milieu des années 1950 suivant une circulaire qui obligeaient les communes à loger les enseignants, le conseil municipal de Buais vota pour la construction d'un étage sur les classes des filles et des garçons. Le logement central existant ne pouvant loger que 2 enseignants.

Puis vint la désertification de la commune qui abaissa progressivement la fréquentation de l'école Camille-Claudé jusqu' à sa fermeture en 2014.

Une nouvelle reconversion des bâtiments fut décidée, avec notamment l'aménagement de 4 logements dans les deux anciennes classes. L'inauguration eue lieu le 2 novembre 2019 en présences de Mr le sous-préfet Gilles Traimond, Mr le député Bertrand Sorre, Mr le maire Éric Courteille, maire de Buais-les-Monts, Mr Sébastien Leboisne, maire délégué de Saint-Symphorien-des-Monts, le conseil municipal, quelques élus, les artisans, et la population.

.....

Alors que l'école avait eu un effectif de plus de 200 élèves dans les années 1900, en 1986 ont dénombré plus que 95 élèves, maternelle comprise. Les enseignants étaient Mr Morin, Mr et Mme Belgazi, Mme Roulette.

Fin du 19^e début du 20^e siècle l'ancienne l'école des garçons avait été reconvertie en maison d'habitation. Elle fut louée au sieur Letimonier pendant plusieurs années.

Vers 1902 un ouragan détruisit la toiture de l'école des filles préjudice qui s'éleva à 250, 22 francs.

Une enseignante qui habitait dans un des logements au-dessus des classes en décembre 1999 lorsque la tempête s'abattit sur la commune de Buais dévastant l'église, vue la cheminée qui surplombait sa chambre s'abattre dans la pièce par chance cette dernière était dans la pièce voisine.

Jules Ferry (1832 /1873) a été sous la III république le réorganisateur de l'enseignement. En 1881 elle fut obligatoire et gratuite en 1882. Avant cela elle était payante, 1 franc par élève et par jour pour les familles aisées et pour les indigents, 0,75 F payée par la commune.

.....

Extraits : monographie de Buais, écrite en 1914 par les enseignants.

Dossier des écoles de la mairie de Buais, déposé aux archives départementales de la Manche.

Délibérations du conseil municipal de Buais en mairie et aux archives départementales de la Manche.

Illustrations dans les dossiers ci-dessus.

Mise en page par Jean-Pierre Hamon le 26 juin 2020. Archives du moulin de Buais.

